

# COVADIS

## *Réunion plénière du 18 mars 2009*

### *Relevé de décisions*

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 0	20 mars 09		Membres du secrétariat
Version 1	26 mars 09	Réécriture des points 2, 5.2 et 5.3	Membres du bureau
Version 2	27 mars 09	Consolidation des modifications	Membres du comité
Version 3	23 avril 09	Reformulation du point 5	Membres du comité

#### Présents

<i>Présidents</i>	<i>Comité</i>	<i>Invités</i>
Jean Bruneau – MEEDDAT CGEDD	Michel Faure – MEEDDAT DREAL PACA	Benoît Gourgand – MEEDDAT CERTU
Dominique Defrance – MAP CGAAER	Gilles Guillouet – MEEDDAT CETE Sud Ouest	Marc Léobet – MEEDDAT CGEDD/DRI/MIG
<i>Secrétariat</i>	Anne Jeanjean – MAP SG/SM/SDSI/BPSI	Philippe Poupeau – MAP DGPAAT/SDG/BSM
Jean-Loup Delaveau – MEEDDAT CERTU	Frédéric Lambert – MAP DGPAAT/SDG	
Gilbert Nicolle – MEEDDAT CERTU	Patrice Marvillet – MAP SG/SM/SDSI/BPSI – ICI	
Christian Rollet – MAP SG/SM/SDSI/BPSI	Francis Merrien – MEEDDAT CGEDD/DRI/MIG	
Fabrice Thiébaux – MEEDDAT CERTU	François Salgé – MEEDDAT DGALN	
Marie-France Tosser – MAP SG/SM/CSI	Claude Soussan – MEEDDAT SG/SPSSI	
	Pascal Wehrlé – DDEA du Cher	

#### Excusés

<i>Comité</i>
Hervé Piaton – MAP/DRAAF Rhône-Alpes
Christophe Rousson – MAP/SG/SM/SDSI/BMSQ/DIG
Joël Tignon – Conseil Régional Nord Pas de Calais

#### Ordre du jour

1. Validation du relevé de décisions de la session de janvier 2009
2. Déploiement de la nouvelle arborescence des GéoBases en DDEA
3. Règlement intérieur de la Covadis
  - Soumission de la version 2 à l'approbation du Comité
  - Communication envisagée du règlement aux administrations centrales et services déconcentrés
4. Classification des demandes de standardisation selon la situation initiale du sujet à traiter
5. Avancement des dossiers à standardiser sur les thèmes prioritaires
  - Expérimentation de la méthodologie proposée par le MEEDDAT sur les plans locaux d'urbanisme, et, les périmètres de logement social et de la politique de la ville
  - Aides du second pilier de la PAC
  - Demande des services déconcentrés pour standardiser le registre parcellaire graphique 2008 (RPG) non anonymisé et les territoires bénéficiant de LEADER 4ième génération

## Documents associés

Diaporamas et documents de travail présentés en réunion consultables en ligne sur :

✓La rubrique Covadis sur le portail IG du MEEDDAT

[http://portail-ig.metier.i2/article.php3?id\\_article=1002](http://portail-ig.metier.i2/article.php3?id_article=1002)

✓La rubrique Covadis sur le site du CSI du MAP

[http://csi.agriculture.gouv.fr/article.php3?id\\_article=298](http://csi.agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=298)

## Relevé de décisions

### 1. Validation du relevé de décisions de la session de janvier 2009

Le relevé de décisions de la session plénière du 21 janvier 2009 n'a pas fait l'objet d'observations. La version publiée sur les espaces intranet Covadis est validée en séance.

### 2. Déploiement de la nouvelle arborescence des GéoBases

Une présentation de l'état d'avancement est faite par MF Tosser en l'absence de C Rousson chargé de ce déploiement (cf. diaporama présenté compris dans les documents associés).

Tout est prêt pour que l'arborescence de la GéoBase validée par la COVADIS soit déployée dans les services :

-outils techniques permettant d'agir sur GéoRépertoire et les géobases prêts ;

-note d'information aux services sur la procédure déployée et son calendrier prête à être diffusée ;

-définition de l'assistance mise à disposition des services.

Ce déploiement sera engagé sans plus attendre.

### 3. Règlement intérieur de la Covadis

La version 2 du règlement intérieur de la Covadis a intégré les observations formulées lors de la session plénière de janvier. Outre les modifications de forme, la suppléance et la gestion des pouvoirs de décision font l'objet d'une discussion. Il est décidé que la délégation de pouvoir ne peut se faire qu'entre membres du comité.

L'adresse de la boîte aux lettres fonctionnelle du secrétariat de la Covadis est à mentionner dans l'annexe du règlement.

#### **Décision n° COVADIS\_200903\_01**

Le règlement intérieur version 2, complété des modifications proposées en séance, est validé. Il doit être publié dans les espaces intranet dédiés à la COVADIS.

Le règlement intérieur sera communiqué aux administrations centrales et services déconcentrés des deux ministères accompagné d'un document de présentation de la COVADIS. Ce document doit être communicant tout en se limitant à une page. Les co-présidents soumettront un projet de ce document par une consultation électronique.

### 4. Classification des demandes de standardisation selon la situation initiale du sujet à traiter

(cf. diaporama présenté compris dans les documents associés)

Un exercice de classification des demandes de standardisation a été réalisé au sein du bureau de la Covadis. Le diaporama présenté en séance distingue 4 catégories susceptibles de classer une majorité des demandes de standardisation en fonction de la situation initiale du sujet ou des données à harmoniser. Il esquisse les procédures appliquées par la Covadis pour traiter chaque catégorie.

Cette présentation a été conçue de manière à traiter les premiers dossiers que la Covadis doit instruire. La classification décrite évoluera au fil de l'expérience.

S'il n'existe pas aujourd'hui un procédé de standardisation unique, l'objectif à moyen terme (fin 2009) est bien d'aboutir à une procédure unifiée pouvant faire l'objet d'adaptations suivant les cas de figure et la situation rencontrés.

### 5. Avancement des dossiers à standardiser sur les thèmes prioritaires

(cf. diaporamas présentés compris dans les documents associés)

#### 5.1 Expérimentation de la méthodologie proposée par le MEEDDAT sur les plans locaux d'urbanisme, et, les périmètres de logement social et de la politique de la ville

Il est proposé de mener deux expérimentations dont les résultats sont attendus pour la Covadis de septembre. Ces expérimentations poursuivent un double objectif : répondre aux premières demandes reçues des services déconcentrés du MEEDDAT et évaluer la méthode générique de modélisation établie pour la spécification des données des thèmes d'INSPIRE.

Ces expérimentations, coordonnées par François Salgé au titre de la DGALN, portent sur deux thèmes :

<b>Plans locaux d'urbanisme et cartes communales</b>	<b>Zonages du logement social et de la politique de la ville</b>
<u>Demande</u> : DREAL Pays de Loire et collectivités territoriales de la région	<u>Demande</u> : DDE du Pas-de-Calais
<u>Rapporteurs</u> : Benoît Gourgand (CERTU), Éric Bleuzet (CETE Ouest) <u>Situation de départ</u> : existence d'un modèle conceptuel et d'un catalogue d'objets, élaborés et validés par le CNIG fin 2007 <u>Travail à entreprendre</u> : mise à jour des documents de spécifications existants en intégrant les dernières remontées + implémentation du modèle sous la forme de fichiers <u>Résultat attendu</u> : Spécifications PLU et CC formalisées pour constituer un standard Covadis, description de la structure des fichiers de données issus d'une implémentation	<u>Rapporteur</u> : François Salgé (DGALN) <u>Situation de départ</u> : vierge de modélisation harmonisée mais des séries de données existantes au sein de la DGALN, de la DIV <sup>1</sup> et des services déconcentrés du MEEDDAT <u>Travail à entreprendre</u> : analyse des besoins et de l'existant (en termes de données), modélisation et rédaction d'un dossier de spécifications <u>Résultat attendu</u> : Spécifications des zonages retenus en vue d'en faire un standard.
<u>Commentaires</u> - Le standard produit sera utilisé dans une application d'aide à l'ADS <sup>2</sup> en cours d'élaboration en région Pays de Loire. - L'enjeu est d'inciter les géomètres-expert à utiliser ce standard dans leurs travaux d'élaboration ou de rénovation des PLU.	<u>Commentaires</u> - Le sujet à traiter concerne une petite partie du domaine du logement social - Une réflexion est en cours au CGEDD sur la connaissance des demandes de logement social et de la répartition géographique des logements.

Le cas des PLU montre qu'un standard de données est vivant. La Covadis aura également le rôle de mettre à jour les standards qu'elle valide.

1 Délégation interministérielle à la ville

2 Application du droit des sols

### 5.2. Les aides du second pilier

Le traitement de ce domaine est conduit en collaboration avec la DGPAAT<sup>3</sup> du MAP, DAC concernée, et le CNASEA<sup>4</sup>, MOA et MOE de l'application nationale GéoOSIRIS correspondante. Le rapporteur sera désigné dans l'une de ces 2 structures.

Les aides du second pilier correspondent à un des 2 volets de la PAC, sont instruites essentiellement par les SD (DDAF et DDEA et DRAAF) et représentent bien des besoins des services.

Les objectifs du travail conduit, à l'initiative de la Covadis à partir d'une application nationale opérationnelle, sont de produire des standards Covadis sous forme de fiches descriptives GéoRépertoire. Ces fiches représentent la définition et la description des entités géographiques identifiées dans le domaine traité, priorité de la Covadis.<sup>5</sup>

Le travail conduit a été découpé en 4 étapes. Les 2 premières étapes que sont l'identification des données géographiques utilisées et les propositions pour leur prise en compte sont présentées au cours de cette réunion. L'étape 3 est de produire des fiches GéoRépertoire décrivant les données géographiques retenues. Celles-ci seront présentées, par le rapporteur, à la réunion de mai.

### **Propositions**

- Thème des zones Natura 2000 (une des bases des aides du 2<sup>nd</sup> pilier)  
Il sera proposé à la Direction de l'eau et de la biodiversité du MEEDDAT, MOA gestionnaire de ces données, de procéder aux révisions nécessaires (dont la prise en compte des couches correspondantes présentes dans GéoRépertoire et largement utilisées par les SD du MAP)
- Données de GéoOsiris relevant du MAP et/ou du CNASEA
  - le thème des bâtiments d'élevage n'est pas à retenir ;
  - les investigations sur les éléments géographiques engagées dans les différents dispositifs mis en œuvre, en cours et abordées en séance, seront poursuivies pour définir les données à retenir dans le périmètre Covadis, dont des indicateurs spatiaux utiles à plusieurs services<sup>6</sup>

### 5.3. Demande des services déconcentrés pour standardiser le registre parcellaire graphique 2008 (RPG) et les territoires bénéficiant de LEADER 4<sup>ème</sup> génération

Un rapport contenant trois fiches descriptives GéoRépertoire est présenté à la Covadis.

Libellé	Numéro de la couche	Libellé de la couche
Territoire bénéficiant de LEADER 4 <sup>ème</sup> génération	1104	N_TR_LEADER_IV_ZSUP
Ilot PAC du RPG 2008 anonymisé	1106	N_RPG2008_ANONYME_S
Ilot PAC du RPG 2008 non anonymisé	1103	N_RPG2008_S

Ces fiches sont issues de demandes formulées de manière unitaire par les services déconcentrés via

<sup>3</sup> Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires

<sup>4</sup> Centre national d'aménagement des structures et des exploitations agricoles

<sup>5</sup> A dissocier de leur implémentation en géobases, les BD géographiques en cours des DDEA et SD du MAP sous forme de « tables MapInfo »

<sup>6</sup> Ces données relèvent actuellement du statut « à caractère personnel, sensibles et confidentielles ». Leur utilisation par plusieurs services nécessite une anonymisation des données.

GéoRépertoire. Par référence à la procédure d'instruction d'une demande décrite au paragraphe 8 du règlement intérieur :

- ces demandes ont été sélectionnées sur 2 critères, l'actualité des besoins exprimés d'une part, et d'autre part la simplicité de leur instruction liée au fait qu'il s'agit de la reconduction actualisée de couches déjà validées pour les années (RPG) ou la période précédente.
- elles ont été pré-instruites par le secrétariat (MF Tossier) en lien avec les demandeurs et avec consultation d'autres services déconcentrés.

### **Conclusion et propositions**

Une expertise est demandée sur la valeur de l'échelle de saisie des fiches RPG.

*Post-réunion* : les corrections nécessaires ont été apportées.

**Décision n° COVADIS\_200903\_02**

**Le Comité valide les 3 couches présentées et leur description en « métadonnées GéoRépertoire »<sup>7</sup>.**

L'examen de ces premières fiches a montré que certains compléments sont à apporter pour être parfaitement conforme à la norme de métadonnées ISO19115 et aux recommandations d'INSPIRE. Des propositions d'évolution de l'outil GéoRépertoire seront formalisées par le secrétariat.

### **Prochaine réunion plénière :**

**Le 13 mai 2009 de 10h à 13h  
au Ministère de l'agriculture et de la pêche  
78 rue de Varenne Paris 7 (salle Sycomore)**

---

<sup>7</sup> Ajustement à faire entre la précision appliquée par la procédure PAC pour laquelle ces données sont produites (spécifications de saisie des données) et l'échelle de saisie usuellement affectée à l'utilisation de la BD Ortho en saisie